

Educateur technique spécialisé - ETS

Informations sur le concours

Publié le :	24-10-2025
Filière :	Filière socio-éducative
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr
Date du concours :	03-03-2026
A propos du poste :	

Les éducateurs techniques spécialisés ont pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des usagers par la mise en œuvre des activités techniques dont ils orientent le choix. Ils participent à l'organisation du fonctionnement des ateliers ainsi qu'à celle de la production. Ils peuvent encadrer des moniteurs d'atelier et avoir la responsabilité de plusieurs ateliers.

Les éducateurs techniques spécialisés peuvent coordonner des équipes et contribuent à la conception et la mise en œuvre de projets au sein de la structure qui les emploie. Ils exercent en lien avec des intervenants du secteur médico-social, du secteur social, du secteur éducatif, du secteur de l'emploi et du secteur de la santé.

Ils participent à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet d'établissement, des projets sociaux et éducatifs ainsi qu'à l'élaboration du rapport d'activité du service socio-éducatif de la structure dont ils relèvent.

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER CHARLES PERRENS
Ville :	33000 Bordeaux
Site Web :	https://www.ch-perrens.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	21-11-2025
Conditions de candidature :	

Les candidats doivent être titulaires :

- du diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé, ou d'un diplôme reconnu équivalent dans les conditions prévues par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplôme requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique.

Les candidats ne possédant pas le diplôme ou titre mentionné ci-dessus peuvent déposer une demande d'équivalence auprès de la Direction des Ressources Humaines qui est chargée de la transmettre à la D.R.E.E.T.S de la Nouvelle-Aquitaine – Cité administrative de Bordeaux – Secrétariat Formation certification paramédicales – 2 rue Jules Ferry – 33000 BORDEAUX (Dossier joint)

Les candidats doivent néanmoins présenter leur candidature au concours en précisant dans le corps de la lettre leur demande d'équivalence de diplôme.

ATTENTION : la demande d'équivalence de diplôme est une démarche individuelle du candidat.

A l'issue de cette commission d'équivalence diplôme, la liste des candidats autorisés à prendre part au concours est arrêtée par le directeur d'établissement organisateur du concours.

Pièces à fournir :

A l'appui de sa demande, le candidat doit joindre les pièces suivantes :

1° Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre ;

2° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les actions de formation suivies et le cas échéant accompagné d'attestation d'emploi ;

3° Les titres de formation, certifications et équivalences, notamment ceux requis pour le concours concerné dont il est titulaire ;

4° Une photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;

5° Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national ;

6° Un état signalétique des services publics accompagné de la fiche du poste occupé ;

7° Une demande d'extrait de casier judiciaire (bulletin n° 2). Seule l'administration est habilitée à en faire la demande ;

Mail pour l'envoi des candidatures :

secretariat_drh_rs@ch-perrens.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Mme La Directrice du CH Charles perrens

DRH DS

121 rue de la béchade

33076 BORDEAUX CEDEX